

5 organisations syndicales, représentant 80% des salariés, signent l'accord « un Nouvel Elan pour la Croissance »

Le Groupe PSA a signé ce jour un accord de performance, baptisé « Nouvel Elan pour la Croissance », avec 5 organisations syndicales sur 6 : CFE/CGC, CFTC, CFDT, FO et GSEA.

Ce nouvel accord a pour objectif **d'accompagner le déploiement du plan stratégique Push to Pass** et ainsi soutenir la croissance du Groupe, renforcer sa performance, pour faire gagner l'entreprise dans l'intérêt de ses salariés.

Co-Construire l'avenir du Groupe et renforcer le leadership social

Avec cet accord, le Groupe PSA souhaite aller au-delà des pratiques habituelles de négociation, en faisant de la qualité du dialogue et des relations de confiance avec les organisations syndicales, un avantage compétitif pour l'entreprise. Il s'agit de passer d'une culture de négociation à une culture de co-construction en partageant en amont la stratégie de l'entreprise afin d'accompagner les transformations.

Renforcer la performance par l'agilité dans un environnement économique instable

Le Groupe PSA doit améliorer sa performance pour assurer sa pérennité et protéger ses salariés.

Le Groupe confirme que la France demeure la base de référence de son ingénierie avec l'engagement que 85 % des activités liées aux innovations technologiques soient réalisées en France.

Le Groupe PSA vise une cible de production annuelle d'un million de véhicules en moyenne sur les trois prochaines années en France, sous réserve de la poursuite de la reprise du marché européen avec le retour à un niveau équivalent à celui d'avant crise, et de l'absence de rupture dans le contexte environnemental et réglementaire. La poursuite des plans de performance déjà engagés et l'augmentation de la marge de flexibilité permettront de mieux répondre aux variations des marchés. Le Groupe vise un outil industriel agile et performant qui assure la pérennité de ses unités de production.

Développer une politique de l'emploi responsable

Le Groupe s'inscrit dans une politique de l'emploi responsable, en sécurisant les parcours professionnels en interne comme en externe. Les mesures retenues permettent à l'entreprise d'anticiper les transformations et de renforcer l'employabilité de ses salariés. Le Groupe renforce son effort de formation pour les reconversions internes à hauteur **de 1 000 parcours par an**. Une politique Emploi Jeunes volontariste est également mise en œuvre, avec l'intégration de **2 000 jeunes** par an, grâce à un nouveau Contrat de Génération pour préparer l'avenir. Les six Plateformes Territoriales de Mobilité et de Transition Professionnelle dynamiseront la mobilité sur les différents territoires d'implantation du Groupe en favorisant le développement de la mobilité inter-entreprises et inter-filières.

Le Groupe PSA s'engage à recruter **1 000 CDI** sur la période de l'accord, dont 50 % des recrutements « juniors » seront issus de la politique Emploi Jeunes du Groupe.

Mettre en œuvre une politique salariale équilibrée

Une politique salariale équilibrée, alliant la redistribution des fruits de la croissance, la valorisation des performances individuelles et collectives et la maîtrise des coûts, passera notamment par le renforcement du dispositif d'intéressement et la poursuite de l'extension du nombre de salariés bénéficiant de la part variable individuelle.

Développer l'expérience salarié

Les mesures de cet accord accompagneront la mise en œuvre de modes de travail collaboratifs innovants ainsi que la transformation digitale des activités du Groupe, en facilitant l'appropriation par les salariés des nouveaux outils. Des dispositifs innovants en matière de télétravail contribueront à la qualité de vie, avec l'ambition de passer de 2 000 à **4 000 télétravailleurs**. En matière de santé au travail, le Groupe ambitionne d'être le leader mondial du secteur automobile en matière de santé/sécurité au travail.

Xavier Chéreau, Directeur des Ressources Humaines du Groupe PSA, déclare « *Je tiens à saluer la qualité des échanges et l'engagement de 5 organisations syndicales signataires de ce nouvel accord. Plus qu'un accord de compétitivité, c'est un pacte social qui porte notre performance. Cet accord fondateur est né d'un nouvel état d'esprit : il contribuera à la réussite de notre plan Push to Pass et accompagnera la croissance du Groupe. Dans un contexte économique plus que jamais instable, c'est bien la performance qui protégera l'entreprise et ses salariés.* »

A propos de Groupe PSA

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe PSA a vendu 3 millions de véhicules dans le monde en 2015. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2015. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 104,4 grammes de CO₂/km en 2015. Disposant d'une flotte de 1,8 million de véhicules connectés dans le monde, il est en pointe sur ce sujet et se positionne également comme fournisseur de mobilité. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia). Pour plus d'informations, aller sur groupe-psa.com/fr